Cambriolage d’un fils Bouygues à Neuilly-sur-Seine (92) : Ayman et Abdias interpellés, ils ressortent libres du tribunal. L’un est condamné à du sursis, l’autre relaxé. Le Parquet fait appel.(MàJ)

22/11/2024 à 20h45



22/11/24

L’un des trois suspects est mineur, indique le parquet de Nanterre. Il vit dans le Val-de-Marne. Les deux autres personnes interpellées ont été déférées jeudi devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Nanterre, dans le cadre d’une comparution immédiate.

« L’un des deux a été relaxé, tandis que l’autre a été condamné à un an d’emprisonnement avec sursis simple », détaille le parquet de Nanterre, qui indique faire appel vendredi de la relaxe prononcée.

Le Parisien

20/11/24

Les malfaiteurs ont notamment dérobé des pochettes Dior et Giorgio Armani, une paire de boucles d’oreilles Montse Esteve, ainsi que des sacs à main des marques Chanel, Céline, Roger Vivier ou encore Dior. Le préjudice est estimé à au moins 50 000 euros.

Trois individus soupçonnés d’avoir commis le cambriolage ont été interpellés et placés en garde à vue. Les suspects, Ayman H., 18 ans, Abdias C., 21 ans et un mineur de 17 ans, sont tous les trois Français.

www.valeursactuelles.com